

**PV Conseil d'Administration du 07 février 2026
A Plérin (22)**

Présents : Sylvie LE VIGOUROUX, Laurent ALPERIN, Guillaume BELLAT, Laura BRAULT, Valérie COCHET, Jérôme GOURDAIS, Edouard GUILLERM, Yann HERRY, Serge LE BIHAN, Yves LE TALLEC, Edern LE VERGE, Anne Hélène MEILLEUR, Annie MOREUL, Marie-Laure PICHON, Mathieu SIMON, Aurélie TABARIC,

Représentants de secteurs : Nathalie LE BRETON, Patrick PENNANEAC'H

Absents, excusés : Sophie ABGUILLERM, Benoit HOUYERE, Thierry LE BARS, Gwénaëlle MOY, Jacques MORIZUR

Sommaire

1. Point sur le nombre de licences
2. Rapport des Commissions
3. Avancement de l'organisation de l'AG de Ligue
4. Autres sujets

1. Point sur le nombre de licences

- 07/02/2026 : 31566 licences
- Baisse notable : -600 licenciés par rapport à la même période l'année dernière.

2. Rapport des Commissions

2.1 – CTA – Rapport du Président de la CTA

- Organisation structurée et efficace, avec un petit groupe central épaulé par des experts, un maillage territorial solide et un système de désignation réactif.
- Bonne dynamique féminine, avec une forte représentation chez les arbitres jeunes et adultes sans action spécifique dédiée.
- Difficultés persistantes : manque de disponibilité des arbitres (surtout jeunes), faible implication des clubs et accompagnement insuffisant des arbitres mineurs.
- Réussites notables : PPF performant, accompagnement territorial en progression et mutualisation des arbitrages dans les clubs.
- Axes prioritaires : renforcer l'accompagnement territorial, revoir les niveaux T1-T3 et développer une filière arbitrage en Beach-Handball

Information CMCD.

- Logiciel en développement.
- Incapacité actuelle à filtrer correctement toutes les phases de championnat.
- Le malus arbitrage ne pourra pas être calculé automatiquement (absence de gestion des excuses).
- Sélection prochaine de clubs tests.
- L'outil pourrait servir pour d'autres usages : suivi des EA, accompagnements...

2.2. COC – Rapport de la Présidente de la COC

- Finale de la coupe de Bretagne auront lieu le 1er mai à PLESCOP

- Saison 2026-2027 - Coupe fédérale U17 U18 nationale sur championnat pré-national fille (sans les dernières années) et gars, vont pouvoir remplir un dossier (300€) les meilleurs de la phase aller seront retenus. Attention aux coûts !
- Les vœux sont toujours en attente
- Brûlage – le calcul des brûlages sur les FDME est erroné - bien vérifier en interne

2.3. Finances – Rapport du Trésorier

- Équilibre prévisionnel à $\pm$ 20–30 k€, compensant un déficit d'activité de 80 k€ par un produit exceptionnel équivalent (GEHB).
- Licences : légère baisse (-0,5 %) vs hausse attendue, recettes inférieures aux prévisions.
- Dépenses supplémentaires : médiations/accompagnements, équipements jeunes (revente partielle), surcoûts flotte véhicules.
- Ressources : suppression d'une subvention départementale ; nouveaux partenariats/mécénat ~60 k€.
- Trésorerie fragile : charges élevées + créances non réglées (dont Fédération).

Deux points sont soumis au vote de conseil d'administration :

1 – Changement de date de clôture comptable

Proposition : Clôture comptable déplacée du 31 décembre au 31 mai, pour alignement sur la saison sportive.

Calendrier si validation :

- Derniers comptes sur exercice classique : 31/12/2025
- Première clôture sur nouveau rythme : 31/05/2027

Conséquence :

- AG sportive : juin 2027
- AG financière : septembre 2027

Vote :

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- POUR : **UNANIMITÉ**

2 – intérêts de retard sur le paiement des factures

- Délai légal : 60 jours (LME).
- Proposition : appliquer **1,5 %** à partir du **3e mois de retard**, uniquement en l'absence de contact ou demande d'échéancier.
- Possibilité d'annuler les intérêts si le club s'engage dans un dialogue ou demande un échéancier

Vote :

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- POUR : **UNANIMITÉ**

2.4. Communication et partenariats – Rapport de Mathieu Simon

- Partenariats/mécénat : ~60k € de recettes nouvelles.
- Centrale d'achat : recensement des besoins (forte demande sur la colle), réflexion sur extension aux transports/véhicules ; collecte jusqu'au 31/03.
- RSE : critiques des actions « one shot » coûteuses ; proposition d'un bilan carbone Ligue Bretagne.

3 - Avancement de l'organisation de l'AG de Ligue

Lieu : Salle Robien – Saint-Brieuc (22).

Organisation proposée :

- Matinée : temps institutionnel.
- Midi : déjeuner traiteur / mange-debout + remise des récompenses clubs.
- Après-midi : ateliers thématiques.
→ Thèmes définis avec les responsables de services, en évitant les doublons avec l'EBH et en ciblant les besoins des dirigeants (RH, financements...).

4 - Autres sujets

- Permanence pendant les vacances : à revoir.
→ Si salariés en congés : désignation d'un élu référent.
- **Marie-Laure PICHON** est confirmée comme **élue référente intégrité**.

Prochaines échéances

- **CA suivant** : 28/03 (Morbihan).
- **AG** : 13/06 (Dans les Côtes d'Armor).